

DROITS ET DEVOIRS DES FINALISTES DES CHAMPIONNATS

Vous trouverez ci-dessous vos droits et vos devoirs en tant que licencié CUN CBG et finaliste du Championnat ou Grand Prix SCC d'Obéissance.

Droits du finaliste :

- Droit au respect de son chien, quel que soit sa race et ses performances
- Droit au respect de sa personne en tant que concurrent quel que soit la discipline pratiquée et son niveau (*débutant ou non*)
- Droit à un jugement sans a priori sur son sexe, son âge ou un handicap
- Droit au respect des organisateurs, dans l'organisation générale et la compétition

Devoirs du finaliste :

- Répondre le plus rapidement possible aux questionnaires des organisateurs et du Groupe Travail, envoyés par le secrétariat du Groupe Travail
- Respect de ses réservations concernant les repas et hébergement offerts par l'organisation
- Respect de son chien, pendant la compétition, pendant toute la durée du Championnat sur le site
- Respect des règlements de la cynophilie, du jury, des officiels et du public
- Respect de l'organisation du championnat, de ses bénévoles indispensables à la cynophilie (*ils restent des bénévoles et non pas des prestataires de services*) et de son protocole
- Respect du site et son environnement en ramassant les déjections de son chien.
- En cas de contrôle antidopage, le conducteur mettra son chien à la disposition du vétérinaire préposé aux prélèvements
- Le Gilet ou Blouson offert par la CUN « CBG » doit obligatoirement être porté lors de la remise des prix officielle. Il doit absolument rester neutre, ne porter aucun signe, ni publicité.

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES

(Personne photographiée et/ou filmée – Droit à l'image – Droit au nom)

J'accorde à la **Société Centrale Canine**, représentée par son Président ou ses représentants, la permission de publier toutes les photographies ou images prises de moi lors du Grand Prix S.C.C. ou Championnat de France, en conséquence de quoi, j'autorise la S.C.C. à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou films pris dans le cadre de la présente.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et/ou films de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Responsable du Groupe	Secrétaire – Formations - Coordinateurs	Responsable juges – Equipe de France	Responsable commissaires
Jean-Claude BERGEVIN Le Gros Chêne 45600 – SAINT FLORENT Tel : 02 38 36 94 23 – 06 78 69 67 34 j-c.bergevin@orange.fr	Ingrid BEGUE 12, rue Louis Girard 44360 – LE TEMPLE DE BRETAGNE Tel : 06 17 48 00 35 ingridbegue@hotmail.com	Christelle NOMINE Bourdille 32490 – CASTILLON SAVES Tel : 06 87 02 70 77 christelle.nomine@hotmail.fr	Patrice ROSELIER Résidence Ste Victoire 04130 - VOLX Tel : 04 92 79 35 99 – 06 88 20 73 51 p.roselier-obe@orange.fr